esse arts + opinions



L'imaginaire radical : le contrat social, VOX centre de l'image contemporaine, Montréal

Dominique Sirois-Rouleau

Number 95, Winter 2019

URI: https://id.erudit.org/iderudit/89955ac

See table of contents

Publisher(s)

Les éditions esse

ISSN

0831-859X (print) 1929-3577 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Sirois-Rouleau, D. (2019). Review of [L'imaginaire radical: le contrat social, VOX centre de l'image contemporaine, Montréal]. *esse arts* + *opinions*, (95), 108–109.

Tous droits réservés © Dominique Sirois-Rouleau, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

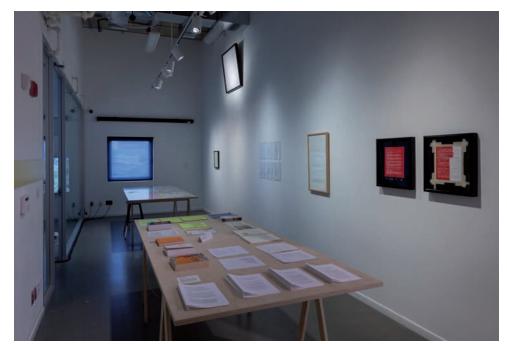
https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/





L'imaginaire radical : le contrat social, vues d'exposition, VOX centre de l'image contemporaine, Montréal, 2018

Photos: Michel Brunelle

L'imaginaire radical : le contrat social

VOX initie avec *L'imaginaire radical: le contrat social* une série d'expositions sur le thème de l'institution. Comprise au sens large comme un système ou un ensemble de procédures qui structure le monde et ses transformations, la thématique institutionnelle est abordée ici sous l'angle juridique. Les artistes s'approprient et manipulent les concepts et les méthodes judiciaires afin d'exposer les failles et la résilience du droit.

Les propositions de John Boyle-Singfield et de Jill Magid offrent un regard à la fois poétique et décapant sur la propriété intellectuelle et les usages de l'art. Boyle-Singfield reconstitue le documentaire Baraka (Ron Fricke, 1992) à partir des banques d'image payantes. En opposant l'expérience contemplative et gratuite du monde à l'appropriation mercantile de la représentation du patrimoine humain, l'artiste engage une réflexion sur les incohérences du droit d'usage et de propriété exclusif de l'héritage universel que le projet *The Barragàn* Archives (depuis 2013) met à l'épreuve avec une délicieuse touche romantique. Magid tente de dénouer la privatisation de la propriété intellectuelle de l'ensemble de l'œuvre de Luis Barragàn en offrant en échange du droit d'usage public des archives une bague faite des cendres du célèbre architecte. Magnifiée par sa mise en scène dramatique, cette bague manifeste, avec la série de copie des œuvres de Barragàn, la disparition prévisible d'une œuvre légendaire sous la chape du droit initialement conçu pour la protéger.

Les jeux de discours et les procédures juridiques se prêtent aux détournements et révélations ironiques de Carey Young et du collectif Agence. Souvent absurde aux yeux du néophyte, la rhétorique légale est mise par Young au service du dispositif artistique. Le jeu de l'art s'amalgame à l'autorité du droit pour délimiter l'espace et encourager une expérience ludique du champ lexical judiciaire. À titre d'archive des « choses » issues de controverses légales, Agence

laisse plutôt les incongruités du monde juridique s'exprimer sans filtre. L'installation de bancs autour de l'immense toile *Mount Whymper* peinte par John Hawley intègre aussi un bref compte rendu du procès opposant les droits de l'auteur à ceux du propriétaire du tableau. Cette mise en scène sobre concentre l'attention sur les notions d'auteur et de propriété, mais également sur les valeurs véhiculées par le droit notamment évoquées dans la vidéo de Carlos Amorales. En invitant différents intervenants à – comme le titre de l'œuvre l'indique – *Supprimer, modifier, préserver* (2012) des articles du Code civil français, l'artiste démontre la fragilité et la subtilité des lois qui balisent nos existences.

Le film documentaire de Milo Rau investigue enfin l'institution juridique en créant un tribunal où se présenteront les principaux protagonistes de la guerre civile congolaise toujours rampante dans plusieurs régions du pays. L'artiste s'empare des codes de l'autorité pénale pour traiter les faillites d'une économie mondialisée et défendre les droits de citoyens abandonnés par la communauté internationale. Tribunal sur le Congo (2017) interroge avec acuité le rôle de l'État et du droit dans la société civile et clôt en ce sens l'exposition sur une note intensément humaine.

Dominique Sirois-Rouleau

VOX centre de l'image contemporaine, Montréal, du 13 septembre au 15 décembre 2018

